Automobiles



SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET AUTOMOBILES

47, Rue Rouget de l'Isle
SURESNES
(SEINE)

TÉLÉPH : 43

1920

A. RAGER
CYCLES & AUTOMOBILES
LES HERBIERS

ALBA 1920

CHASSIS 10/12 HP

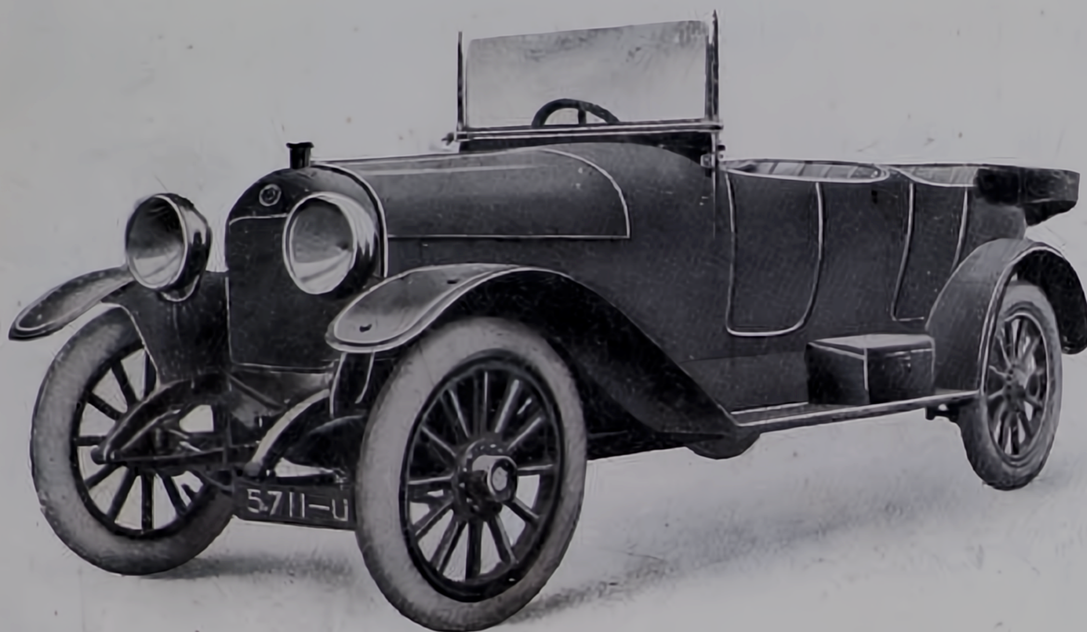
Cylindres	4
Alésage	65
Course	130
Voie	1^{m}25
Empattement	2^{m}90
Largeur du châssis	0^{m}75
Largeur totale	1^{m}40
Emplacement de carrosserie	2^{m}50
Entrée de carrosserie	1^{m}80
Longueur totale	3^{m}95
Poids du châssis	700 kgs.
Roues amovibles bois	760 × 90

Graissage sous pression commandé par pompe.
Magnéto haute tension.
Carburateur automatique.
Refroidissement par thermo-syphon.
Ventilateur commandé par courroie.
Embrayage cône garni de Raydo.
Changement de vitesse à trois vitesses par deux balladeurs levier coulissant.
Transmission à deux joints de cardan à rotules.
Poussée et réaction par les ressorts.
Deux freins sur roues.
Direction à vis et roue complète.
Démarrage et éclairage électrique.



VOITURES CARROSSÉES

CARROSSERIES DE SÉRIE



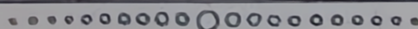
Châssis tel qu'il est décrit d'autre part avec carrosserie Torpedo 4 places, capote, pare-brise, phares, lanternes, Klaxon, porte-roues, plaques de police .. .. Frs. 17500

Châssis tel qu'il est décrit d'autre part avec carrosserie Torpedo 2 places, capote, pare-brise, phares, lanternes, Klaxon, porte-roues, plaques de police . .. . Frs. 17000

Châssis tel qu'il est décrit d'autre part avec conduite intérieure, 2 places, glace avant inclinable, glaces sans châssis, plafonnier, porte-roues, plaques de police .. .. .. Frs. 18000

Châssis tel qu'il est décrit d'autre part avec conduite intérieure, 4 places, glace avant inclinable, glaces sans châssis, plafonnier, porte-roues, plaques de police .. .. .. Frs. 19500





CONDITIONS DE VENTE

Le présent Catalogue ne constitue pas offre. Tous nos châssis et voitures sont vendus et payables un tiers à la commande, le solde à la livraison à nos usines. Les expéditions sont faites aux risques et périls des destinataires ; nous déclinons toute responsabilité au sujet des arrivages incomplets ou en mauvais état.

La date de livraison n'est donnée qu'à titre d'indication, tout retard ne peut donner lieu à des dommages-intérêts. Toutefois, si le retard excédait trois mois. le client pourrait exiger l'annulation de sa commande et le remboursement du versement effectué sans aucun dommages-intérêts, sauf un intérêt de 6% l'an sur les sommes versées au jour de leur remboursement. Toute voiture avant la livraison peut être essayée par la personne qui l'a commandée ou par un tiers désigné par elle. Si l'essai n'est pas réclamé, le propriétaire est réputé considérer comme bon, l'essai auquel nous nous sommes livrés.

Nos châssis sont garantis pendant 6 mois contre tous vices de construction, à dater de la livraison. Cette garantie est limitée au remplacement pur et simple dans nos ateliers de la pièce défectueuse sans indemnité d'aucune sorte. En aucun cas nous n'acceptons les frais quelconques faits en dehors de nos ateliers.

Toutes les réparations sont payables au comptant. Les retours des pièces à réparer sont faits en port dû.

Les prix de nos marchandises s'entendent toujours pour livraison à nos usines, l'emballage port et douane sont à la charge de l'acheteur.

Huit jours après une mise en demeure de prendre livraison faite par lettre recommandée et restée infructueuse, le client sera considéré comme ayant annulé son ordre et perdra de ce fait les sommes versées d'avance.

Nous conservons la faculté d'apporter à nos moteurs ou voitures en cours d'année, les modifications que nous estimons utiles, sans effet rétroactif.

Etant données les difficultés que nous avons rencontrées à obtenir des livraisons régulières de pneumatiques et les variations continuelles des cours, nous nous réservons la faculté de livrer nos châssis ou voitures sans pneumatiques, alors même que les commandes auraient été enregistrées par nous avec pneumatiques. Le prix de nos châssis sont établis en supposant maintenus les prix des pneumatiques, à la date où notre catalogue a été remis.

Nous traitons avec des concessionnaires qui font leurs transactions à leurs profits, risques et périls.

Pour les expéditions, nous couvrons les voitures avec des bâches pour les protéger pendant le trajet, sauf avis contraire de la part du client ces bâches sont facturées au cours du jour, depuis leur départ, jusqu'à leur rentrée à l'usine.

De convention expresse, le Tribunal de la Seine est seul reconnu compétent pour toute difficulté pouvant survenir entre nos clients et nous.